



FACULTÉ DE DROIT ET DE CRIMINOLOGIE

2025-2026

PLUS DE **3900**
ÉTUDIANTS

320 CHERCHEURS
& ASSISTANTS

Un peu d'histoire...

Lors de la fondation de l'Université de Bruxelles en 1834, quatre Facultés sont créées: Philosophie et Lettres, Sciences, Médecine et Droit, ou plus exactement « Facultés de Droit et de sciences politiques et administratives ».

En 1841, le nom change en « Faculté de Droit », même si l'enseignement des sciences politiques et administratives fait partie du cursus jusqu'en 1897.

Autre particularité: il faudra attendre 1967 pour que la Faculté se dote de deux années de premier cycle. Jusque-là, les étudiants effectuaient leurs candidatures (les années de Bachelier aujourd'hui) en Faculté de Philosophie et Lettres.

Quant à l'École des Sciences criminelles, elle est fondée en 1935 par Léon Cornil, professeur de droit pénal, qui voulait étudier les phénomènes liés à la criminalité à travers d'autres disciplines de sciences humaines que le droit.

En 2010, la Faculté et l'École fusionnent pour donner naissance à la présente « Faculté de Droit et de Criminologie » que vous allez découvrir à travers ces pages...



CONTACTS

Faculté de droit et de criminologie

+32 2 650 39 34

droit.ulb.be

CAMPUS DU SOLBOSCH

DES ENSEIGNANTS-
PRATICIENS RECONNUS
DANS LEURS DOMAINES
DE COMPÉTENCES

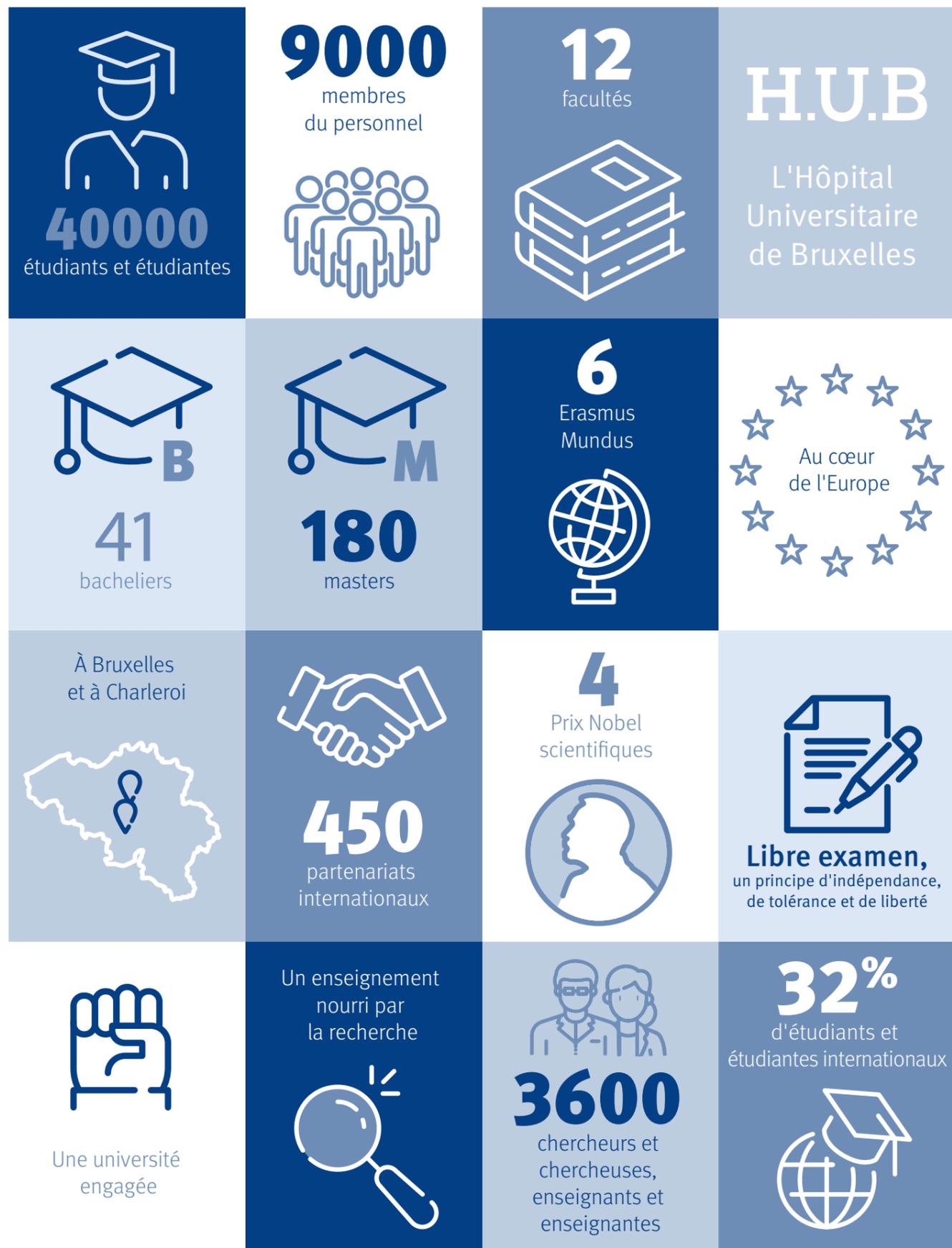
8 CENTRES
DE RECHERCHE
À LA POINTE

*« Un acte de justice et de douceur
a souvent plus de pouvoir sur le cœur
des hommes que la violence
et la barbarie. »*

Nicolas Machiavel, « Le Prince ».

- › L'Université libre de Bruxelles, c'est... 4
- › Des soutiens à la réussite 5
- › La Faculté de Droit et de Criminologie 6
- › L'organisation générale des études universitaires 8
- › Bachelier en droit 10
- › Le passage du Bachelier au Master 12
- › Master en droit 13
- › Master en criminologie 15
- › Master de spécialisation en droit fiscal 16
- › Master de spécialisation en notariat 17
- › Master de spécialisation en droit social 18
- › Master de spécialisation en droit international 19
- › Master de spécialisation en droit européen 20
- › Master de spécialisation - Approche interdisciplinaire des droits de l'enfant 21
- › Le Doctorat 22
- › Plans des campus 23

L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES, c'est...



Trouvez toutes les informations utiles à la vie étudiante, des aides au sport en passant par le folklore sur

ulb.be/mavie



Des soutiens à la réussite

- ▲ **À l'ULB, votre réussite est notre priorité.** Une nouvelle manière de travailler, des quantités de matières plus importantes que dans l'enseignement secondaire, une autodiscipline à acquérir... C'est pourquoi l'Université met énormément de moyens à votre disposition pour vous accompagner vers la réussite (**guidances, coaches, cours de méthodologie, Université virtuelle, exercices en ligne...**).
- ▲ **Le Service d'accompagnement aux apprentissages (SAA)** vous propose un accompagnement de manière collective (via des ateliers, séminaires, guidances) ou individuelle (coaching, tutorat) pour la mise en place de stratégies d'apprentissage efficaces.
- ▲ **Avec un ambitieux programme d'innovations pédagogiques,** l'ULB vise à développer, notamment via les nouvelles technologies, l'interactivité entre enseignants et étudiants. **Jeux de rôles, pédagogie par projet, "classes inversées", simulations...** De nouvelles formes d'apprentissages voient le jour pour transformer les étudiants en véritables acteurs de leurs enseignements.
- ▲ **Des lieux dédiés à l'étude :** une attention particulière est apportée pour offrir aux étudiants de bonnes conditions d'étude au sein des **bibliothèques** qui se transforment progressivement en *Library and Learning Centers*.
- ▲ **Le Service social étudiants (SSE) est ouvert sans à priori à tous les étudiants.** Il est à votre disposition durant toute l'année pour vous accompagner si votre situation financière ou familiale/personnelle est source de difficultés. Il peut vous venir en aide ponctuellement (à n'importe quel moment de votre parcours universitaire) ou durant toute la durée de vos études, pour vous permettre d'organiser au mieux votre vie d'étudiant. Vous pourrez être écouté, conseillé, informé. Le SSE pourra aussi vous accompagner dans vos démarches vis-à-vis d'organismes extérieurs (Fédération Wallonie-Bruxelles, CPAS...) et vous soutenir financièrement le cas échéant.
- ▲ **Solidaire et engagée, l'ULB s'attache à offrir à chacun l'occasion de poursuivre des études supérieures.** Pionnière dans la création des logements étudiants et de l'appui à la réussite, l'ULB propose divers types d'aides à l'intention de ses étudiants : **soutien financier, psychologique, aides à la réussite et au logement ...**
- ▲ **Le Service InfOR-études :** outre l'information relative aux études, l'aide au choix d'études ou à la réorientation, le Service InfOR-études est également à votre disposition pour vous informer sur les services offerts aux étudiants ainsi que sur les personnes ressources en fonction de votre situation personnelle.
- ▲ **Des infrastructures nombreuses et variées :** l'Université propose à sa communauté une série d'infrastructures et de services généraux dédiés à rendre la vie sur les campus pratique, conviviale et agréable : des offres en matière de **sport, de restauration et de culture, des crèches, des logements et des services médicaux.**

La Faculté de DROIT et de CRIMINOLOGIE

Philosophie générale d'enseignement

La **Faculté de Droit et de Criminologie** de l'Université libre de Bruxelles vous offre une formation en sciences juridiques et en criminologie de grande qualité.

L'enseignement s'y fait selon le principe du libre examen. Ce précepte qui postule le rejet de l'argument d'autorité, des idées préconçues et le refus des dogmes en général, s'accorde particulièrement bien avec la construction du raisonnement juridique et les facultés de critique et d'analyse que l'on attend d'un juriste ou d'un criminologue digne de ce nom.

Le cursus des études de droit suit un cheminement logique et progressif. Les trois années de Bachelier offrent un enseignement généraliste, **véritable socle de connaissances et de compétences préalables à toute pratique**.

Accompagnement méthodologique

Dès la rentrée, le Bureau d'appui pédagogique facultaire accompagne les nouveaux étudiants afin de leur inculquer les **réflexes méthodologiques** permettant d'aborder au mieux les études universitaires et, en particulier, le droit. En fonction de leurs difficultés, nos étudiants peuvent participer à des activités méthodologiques et disciplinaires collectives, mais également bénéficier d'un suivi individuel par une conseillère pédagogique facultaire, et ce tout au long de leur cursus.

Cursus

Concernant la **partie juridique** proprement dite, après l'étude des grands principes généraux et fondateurs du droit enseignés en première année, l'étudiant abordera progressivement les différentes branches qui le constituent (droit pénal, fiscal, administratif, civil, commercial, constitutionnel, etc.).

Parallèlement, de nombreux **cours de sciences humaines** (sociologie, psychologie, philosophie, histoire, économie, etc.) aideront le futur juriste à replacer le droit et sa pratique dans un environnement mieux compris.

Le **cycle de Master** vise avant tout à permettre à l'étudiant d'approfondir sa formation à travers le choix d'une finalité professionnelle et par le biais de modules d'options très variés (entreprise, contentieux, environnement et urbanisme, social, pénal, droits de l'homme, droits intellectuels, etc.).

Spécialistes

Fait notable, la majorité des cours et travaux pratiques sont **dispensés par des praticiens** (avocats, magistrats, juristes d'entreprise...). Ceux-ci peuvent dès lors ancrer leur enseignement dans leur pratique quotidienne du droit. D'autres cours sont **donnés par des chercheurs** (la Faculté compte huit centres de recherche) assurant ainsi un enseignement d'excellence, au fait des dernières théories et réflexions dans des domaines très pointus.

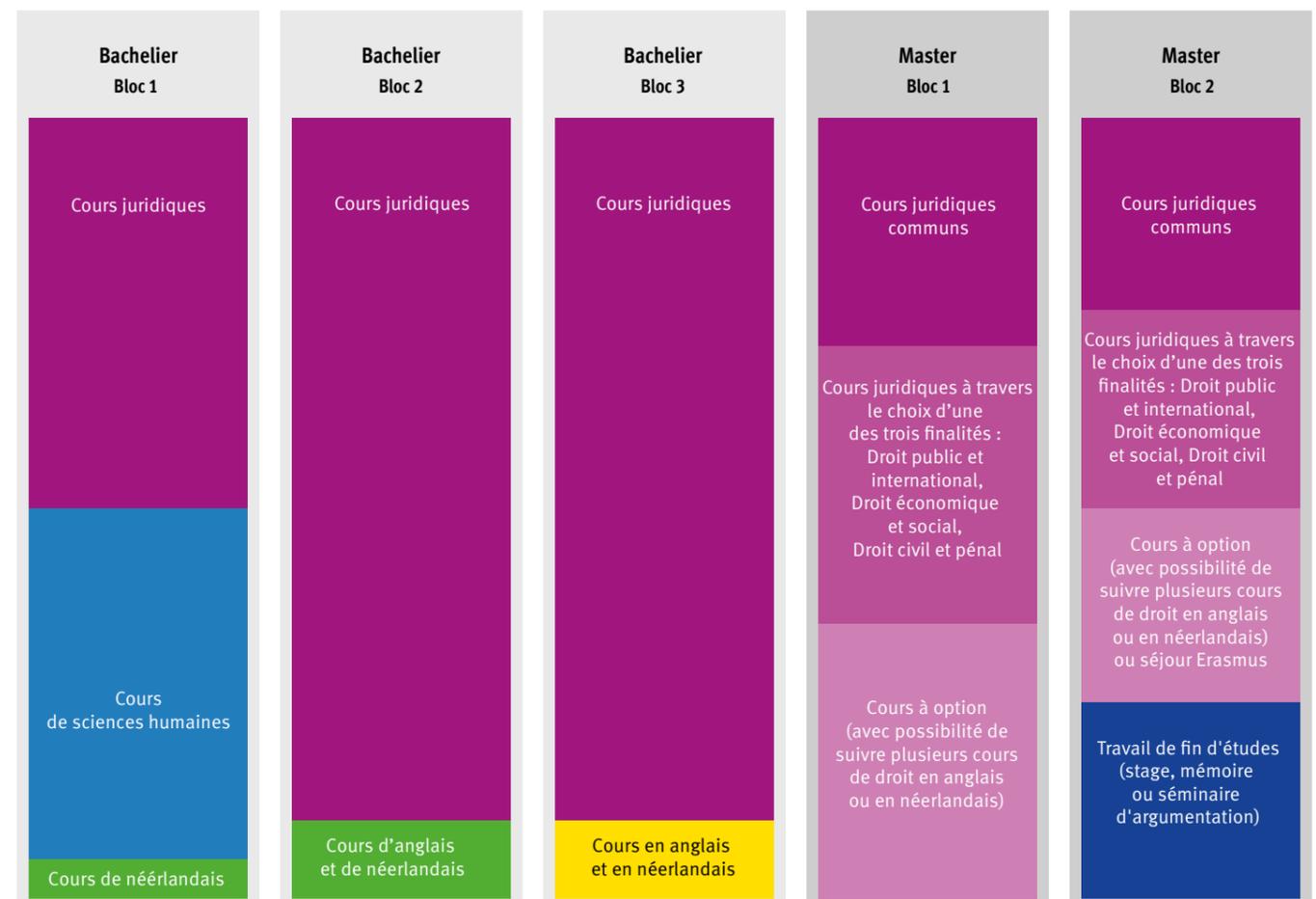
Langues

Les langues (néerlandais et anglais) font également partie du cursus de la Faculté. Suivant la même logique pédagogique, les cours généralistes précèdent les cours plus **spécifiquement adaptés aux futurs juristes** (comme le néerlandais juridique) avant d'aboutir à des cours de droit en langue étrangère (comme le cours de « Comparative law » de fin de Bachelier).

Spécificités de la Faculté

- › Un enseignement du droit **ancré dans la pratique**, doté d'une forte dimension humaniste, et ne négligeant pas l'**apprentissage des langues**, permet à nos diplômés d'entrevoir le marché du travail avec sérénité et confiance.
- › Disposant d'une **bibliothèque spécifique** richement dotée, d'une réplique de la **salle d'audience** d'un tribunal (afin de faire des exercices de procès simulés) et d'auditoires nouvellement construits, la Faculté vous offre tous les atouts pour mener au mieux vos études.
- › Du fait des changements de rythmes et des volumes de travail importants, le cursus universitaire peut être vécu comme une épreuve. **Devenir étudiant, ça s'apprend** et ça implique le développement de certaines compétences (méthodologiques, disciplinaires, métacognitives, langagières...) que le **Service d'Accompagnement des Apprentissages (SAA)** de la Faculté vous aidera à développer tout au long de votre cursus.

Architecture générale des études en droit



Ce tableau est communiqué à titre indicatif et n'est en aucun cas contractuel



LES + DE LA FACULTÉ

- + Enseignement du droit fondé sur les principes du libre examen.
- + Enseignement dispensé par des praticiens du droit.
- + Possibilité de suivre des cours juridiques de Master en néerlandais ou en anglais grâce à un partenariat avec la VUB.
- + Possibilité de poursuivre son cursus par des Masters de spécialisation juridiques à haute valeur ajoutée.
- + Localisation dans une capitale où siègent de grandes institutions internationales (Union européenne, OTAN...), de grands cabinets d'avocats et autres multinationales.
- + Un campus vert et animé, à la croisée des sciences humaines.



ORGANISATION DES ÉTUDES À L'ULB

Crédits

Les programmes des différents cursus sont organisés de manière à répartir au mieux la charge de travail des étudiants, mesurée à l'aide d'une unité spécifique:

le « crédit ». La charge normale d'une année académique est fixée à 60 crédits. Étudier à l'université constitue un travail à temps plein. On peut considérer que ces 60 crédits correspondent à environ 1 800 heures de travail dès lors qu'un crédit correspond à 30 heures de travail pour l'étudiant (cours, labo, travail personnel ...).

Bachelier, Master et Doctorat

Les études universitaires sont organisées en 3 cycles.

Le Bachelier (1^{er} cycle) offre une formation de base proposant une approche générale de la discipline qui permet d'acquérir les savoirs et compétences dans le domaine choisi et de développer les capacités d'autonomie, d'esprit critique et de créativité propres à la formation universitaire.

Le Bachelier est constitué d'un programme de 180 crédits et est conçu pour être suivi en 3 ans pour ensuite ouvrir l'accès à des études de 2^e cycle (le « Master »).

Un diplôme de Bachelier dans une discipline permet d'accéder directement au Master de la même discipline, mais également à plusieurs autres Masters. **D'autres parcours sont possibles** grâce à diverses possibilités de réorientation, y compris certaines passerelles pour les détenteurs d'un diplôme obtenu en haute école.

Le Master (2^e cycle) permet d'approfondir les connaissances et les compétences acquises en Bachelier tout en choisissant un domaine de spécialisation. Certains Masters proposent différentes **finalités**

spécialisées (orientées vers des débouchés professionnels spécifiques) et une **finalité approfondie** (qui prépare aux méthodes et aux carrières de la recherche scientifique).

La plupart des Masters proposent des programmes de 120 crédits qui sont conçus pour être suivis en 2 ans (à l'exception notamment de la médecine et de la médecine vétérinaire en 180 crédits et de certains Masters en 60 crédits). Le Master comprend un **travail de fin d'études** (le « mémoire ») et souvent un ou plusieurs stages.

Un certain nombre de **Masters de spécialisation (de 60 crédits ou plus)** sont organisés pour compléter les formations offertes en Master dans des domaines très spécialisés.

Les études de 3^e cycle (Doctorat) comprennent une formation doctorale et les travaux relatifs à la préparation d'une thèse de doctorat sous la responsabilité d'un promoteur et au sein d'une équipe de recherche. Elles se terminent par le dépôt d'une dissertation doctorale et sa soutenance devant un jury de spécialistes.

Programme et blocs

Pour chaque cursus de 1^{er} et de 2^e cycle, les autorités académiques définissent un programme d'études.

Celui-ci comprend **des enseignements obligatoires et, éventuellement, des enseignements au choix de l'étudiant.**

Chaque cours (on parle plutôt d'**unités d'enseignement** ou « UE ») est associé à un nombre de crédits.

Afin d'organiser le parcours des étudiants, les UE sont regroupées en « **blocs** » **annuels de 60 crédits.**

En début d'année, le jury constitue pour chaque étudiant un **programme annuel individualisé (PAE)** qui tient compte des blocs, des UE déjà réussies et de diverses considérations pédagogiques (progression dans les apprentissages, prérequis, corequis...).

Chaque UE fait l'objet d'une ou plusieurs évaluations (examen, travail...). Lorsque l'évaluation est réussie (résultat d'au moins 10/20), le jury crédite l'unité d'enseignement. À la fin du cycle, le jury en délibération prononce la réussite du cycle lorsque le jury peut valoriser et créditer le nombre de crédits requis pour l'acquisition de ce cycle et pour autant que le jury puisse assurer que les conditions d'accès au cycle ont bien été réunies. Il proclame cette réussite. Dès ce moment, **le diplôme est délivré.**

Calendrier académique

Il est divisé en trois quadrimestres. Les deux premiers quadrimestres comportent au minimum 12 semaines d'activités d'apprentissage (de septembre à janvier et de février à juin). À l'issue des 1^{er} et 2^e quadrimestres est organisée une période d'évaluation (janvier et juin). Un troisième quadrimestre comprend une période d'évaluation (seconde session), ainsi que des activités d'intégration professionnelle ou de travaux personnels.

ulb.be/infor-etudes

En résumé

BACHELIER	Un 1 ^{er} cycle de transition de 180 crédits mène au grade académique de Bachelier
MASTER	Un 2 ^e cycle professionnalisant mène au grade académique de Master en 120 crédits (à l'exception de la médecine, de la médecine vétérinaire en 180 crédits et de certains Masters en 60 crédits)
MASTER de spécialisation	Études spécifiques de 2 ^e cycle de 60 crédits au moins, complétant une formation préalable de Master
FORMATION DOCTORALE et DOCTORAT	Les études de 3 ^e cycle comprennent les formations doctorales en 60 crédits et les travaux relatifs à la préparation d'une thèse de doctorat pour un forfait de 180 crédits

Décret Paysage

Une nouvelle réforme du Décret Paysage est entrée en vigueur depuis septembre 2022. Vous trouverez toutes les nouvelles dispositions et informations utiles sur le site www.mesetudes.be/décret-paysage

Les passerelles

Si vous êtes diplômé d'une Haute École de Belgique ou de l'enseignement universitaire en Fédération Wallonie-Bruxelles et que vous souhaitez réorienter votre parcours d'études dans un autre cursus, le processus académique nommé « Passerelle » vous en donne la possibilité.

Un moteur de recherche mis à disposition sur le site mesetudes.be vous permet d'afficher la liste des passerelles possibles pour les études choisies (lien « passerelles » dans le détail de chaque résultat). Les différents accès possibles à un master de l'ULB se font sous réserve bien évidemment de l'examen de votre dossier d'admission.

Ces accès peuvent être assortis d'un programme complémentaire, lequel est défini par le jury du master auquel vous souhaitez accéder. Ces informations sont disponibles en ligne, dans les conditions d'accès propres à chaque programme et/ou faculté. Ce programme complémentaire est susceptible d'être constitué de 5 à 60 crédits supplémentaires.

Les Masters en Sciences des religions et de la laïcité et des Sciences du travail sont accessibles à tous les titulaires d'un bachelier de type court, moyennant un programme complémentaire éventuel ou obligatoire.

Pour plus d'informations : <https://www.mesetudes.be/nc/hops-search/>

Les études de Droit et de Criminologie

Le Bachelier

Bachelier (180 crédits)

› Droit

Les Masters

Masters (120 crédits)

› Droit
› Criminologie

Les Master de spécialisation

(60 crédits)

› Droit fiscal
› Droit social
› Notariat
› Droit européen
› Droit international
› Approche interdisciplinaire des droits de l'enfant

Le Doctorat

› en sciences juridiques
› en criminologie

Bachelier en **DROIT**

Notre objectif est de permettre aux étudiants de développer des facultés de raisonnement juridique, leur sens de la logique et de l'argumentation, leurs capacités de critique et d'analyse. Au sortir du Bachelier, ils seront armés d'une solide formation générale en droit.

Objectif des études

Permettre aux étudiants d'acquérir la maîtrise des concepts et des techniques ainsi que la terminologie de chacune des branches du droit enseignées en bachelier et de développer ainsi leur **aptitude à exprimer une pensée juridique rigoureuse**.

Initier les étudiants à une **approche pragmatique du droit** leur permettant d'apporter une réponse juridique à des questions concrètes: analyser et qualifier juridiquement une situation de fait en combinant les différentes sources du droit (national et européen), mettre en œuvre les techniques d'interprétation et d'argumentation, défendre avec la rigueur scientifique requise un point de vue.

Apprendre aux étudiants à mettre leurs connaissances au service d'une **réflexion critique et constructive** sur le droit positif en les introduisant à l'interdisciplinarité.

Cursus

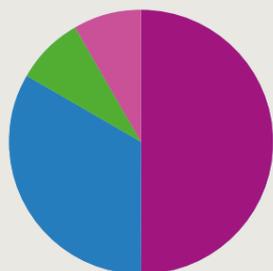
Le cycle de Bachelier en droit comprend à la fois des **enseignements d'introduction aux sciences humaines** (philosophie, psychologie, sociologie, économie politique et histoire) et des **cours juridiques**. D'abord d'introduction en premier bloc de BA, les cours juridiques deviennent au fil du cursus davantage spécialisés et techniques tout en demeurant centrés sur l'étude des principes généraux des branches du droit étudiées. Des **cours de langues** (néerlandais et anglais) enrichissent le parcours

et préparent les étudiants aux cours de « Inleiding tot criminologie » et de « Comparative law ».

Les enseignements de « Droit naturel et argumentation juridique », de « Comparative Law » et de « Inleiding tot criminologie » sont à vocation plus transversale.

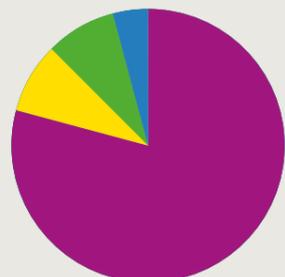
Le cours de méthodologie juridique, que vous suivrez en début de cursus, consiste en une initiation à la recherche juridique. À l'issue du cours et des séances de travaux pratiques, les étudiants doivent être capables d'**identifier les principales sources du droit** (législation, jurisprudence et doctrine), d'**analyser des arrêts de juridictions suprêmes**, d'**utiliser les ressources documentaires de la Bibliothèque de droit**, ainsi que de réaliser une première étude juridique descriptive (règles de référencement des sources, structuration de l'analyse juridique).

Bachelier 1 en DROIT



- Cours juridiques
- Méthodologie juridique
- Cours de sciences humaines
- Cours de langues (néerlandais)

Poursuite de Bachelier en DROIT



- Cours juridiques
- Cours de sciences humaines
- Cours de langues (anglais & néerlandais)
- Cours en anglais et en néerlandais

Schémas non contractuels



Débouchés

En complétant son bachelier par un **Master en droit**, l'étudiant pourra s'orienter directement vers les métiers suivants:

- › avocat,
- › magistrat,
- › juriste d'entreprise (banque, assurance, consultation),
- › conseiller juridique dans un syndicat ou une association,
- › huissier,
- › notaire (moyennant la réussite du Master de spécialisation en notariat),
- › fonction au sein d'une organisation internationale ou dans la diplomatie,
- › agent de l'État, des communautés, des régions, des provinces et des communes, ainsi que d'organismes d'intérêt public,

- › attaché parlementaire,
- › membre d'un cabinet ministériel,
- › carrières scientifiques et académiques.

Enfin, les **capacités d'analyse**, de réflexion ou d'argumentation acquises par les étudiants en droit, leur permettent d'accéder également à des domaines non strictement juridiques tels que le journalisme, la politique, la communication, la gestion d'entreprise, etc.

Après le BA, l'étudiant pourra également s'inscrire au **Master en criminologie**.



LES + DE LA FORMATION

- + Des séances de « Méthodologie juridique » consacrées à l'apprentissage des méthodes propres aux études universitaires et à la compréhension de textes juridiques.
- + « ULB Langues » facultatif et gratuit pour se remettre à niveau en anglais ou en néerlandais.
- + L'apport de nombreux travaux pratiques durant tout le cursus.
- + Un grand nombre d'enseignants issus du monde des praticiens du droit.
- + Des séances collectives et individuelles de coaching.
- + Le soutien du Bureau Étudiant Droit.
- + Les riches collections de la bibliothèque de droit.



Campus
Solbosch

Secrétariat
Bâtiment H, localisé au croisement
de l'avenue F.D. Roosevelt et de
l'avenue Paul Héger

+32 2 650 39 34
www.ulb.be/fr/programme/ba-droi

Le passage du BACHELIER au MASTER

L'accès aux Masters

› POUR LES BACHELIERS TYPE LONG

Le bachelier (BA) est un cycle de « transition » conçu pour donner accès à différents masters.

- *Obtenu à l'Université*

Pour les détenteurs d'un grade académique de bachelier universitaire, l'accès est automatique vers le master qui s'inscrit dans la continuité du bachelier et porte le même intitulé.

De plus, il existe des « passerelles » de plein droit (parfois moyennant éventuellement un programme complémentaire de maximum 60 crédits) qui permettent également d'accéder à d'autres masters, dans la même faculté ou dans d'autres facultés.

- *Obtenu en Haute École*

Les détenteurs d'un grade académique de bachelier ou master du supérieur non universitaire de type long peuvent accéder aux masters universitaires moyennant une décision du jury du programme visé et éventuellement avec un programme complémentaire de maximum 60 crédits.

› POUR LES BACHELIERS TYPE COURT

Les étudiants engagés dans des études supérieures ont la **possibilité de réorienter** leur parcours d'études ou de le **prolonger vers d'autres formations** que celles qu'ils ont initialement choisies.

Les détenteurs d'un grade académique de bachelier du supérieur **non universitaire de type court bénéficient d'un accès à des masters universitaires par arrêté du Gouvernement et éventuellement avec un programme complémentaire de maximum 60 crédits**

Un moteur de recherche mis à disposition sur le site [mesetudes.be](https://www.mesetudes.be) vous permet d'afficher la liste des passerelles possibles pour les études choisies (lien « passerelles » dans le détail de chaque résultat). Les différents accès possibles à un master de l'ULB se font sous réserve bien évidemment de l'examen de votre dossier d'admission.
<https://www.mesetudes.be/nc/hops-search/>



Master en DROIT

Le droit est un outil. Il dessine un cadre afin d'assurer le bon déroulement des projets humains, dans chacun de leurs aspects.

En cela, il contribue à améliorer les destinées individuelles et les réalisations collectives.

À l'ULB, les professeurs réunissent leurs méthodes, leurs exigences et leurs spécificités pour tendre vers cet objectif, tant dans le domaine de la vie privée que dans les sphères économique et politique.

Objectif des études

Les deux blocs du Master en droit visent :

› à étudier les branches du droit non enseignées en bachelier (**droit international, droit fiscal**, etc.);

› à **consolider et à spécialiser les connaissances** acquises en Bachelier;

› à **rendre les étudiants autonomes**, aptes à s'adapter à des situations juridiques complexes et capables de produire des connaissances nouvelles ou originales.

Cursus

Les étudiants de Master sont invités à choisir l'une des **quatre finalités** suivantes : Droit civil et pénal, Droit économique et social, et Droit public et international sur le campus de Bruxelles, et Droit de l'entreprise sur le **campus de l'UMons**.

La **finalité Droit civil et pénal** s'adresse aux étudiants attirés par le profil de juriste

généraliste. Elle ambitionne de fournir aux étudiants des compétences centrées sur les contentieux individuels, de nature civile, familiale et pénale.

La **finalité Droit économique et social** est proposée aux étudiants qui souhaitent acquérir des compétences en matière de droit de l'entreprise, dans tous ses aspects : droit du travail, droit des sociétés, droit pénal de l'entreprise...

La **finalité Droit public et international** est destinée aux étudiants attirés par le droit public national ou international et notamment par la pratique du contentieux administratif et constitutionnel, la fonction publique, les cabinets ministériels ou la carrière internationale.

La **finalité Droit de l'entreprise**, organisée sur le campus de l'**UMons**, est destinée aux

étudiants qui s'intéressent aux différents aspects juridiques relatifs à l'entreprise ou, plus généralement, au droit économique, tant privé que public. Une certaine attention est également portée à l'approche pluridisciplinaire.

Spécificités

Le grade de Master en droit de l'ULB associe la rigueur de l'apprentissage, l'étude approfondie de questions juridiques concrètes et complexes, l'apport d'enseignants réputés dont de nombreux praticiens, ainsi que la mise en perspective des connaissances et compétences acquises par des cours offrant un regard critique sur le droit, tel les cours de **Théorie du droit, Anthropologie du droit, Philosophie du droit, Sociologie du droit**, etc.



Master en DROIT

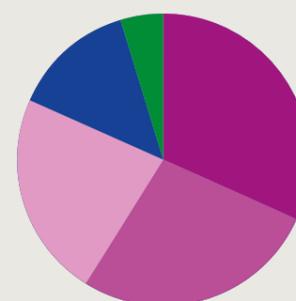


Schéma non contractuel



CAMPUS : Solbosch ULB ou UMons.

SECRÉTARIAT : Bâtiment H, niveau 1, avenue Paul Héger, 2.

HORAIRE : voir la page de secrétariat : <https://droit.ulb.be/fr/navigation/la-faculte/le-secretariat>

+32 2 650 36 73

PROGRAMME DE COURS :
www.ulb.be/fr/programme/ma-droi



LES DÉBOUCHÉS

Le Barreau accueille les **avocats**, véritables traducteurs en termes juridiques de situations concrètes rencontrées par les citoyens, par les sociétés commerciales ou autres associations. L'avocat idéal associe le goût de l'analyse, la capacité à aller à l'essentiel, le soin apporté à l'argumentation convaincante, l'honnêteté, la combativité et l'éloquence. Il présente de solides capacités de gestion et d'efficaces compétences linguistiques. Le **magistrat** doit trancher les conflits qui lui sont soumis en faisant abstraction de ses sentiments personnels pour s'identifier entièrement à sa mission, avec intégrité, compétence et diligence. Il doit maîtriser le processus judiciaire et les principes fondamentaux qui en garantissent à la fois l'efficacité et la pertinence.

À cette fin, il développe un talent d'écoute et d'ouverture mais doit pouvoir prendre avec courage des décisions parfois délicates en les motivant avec précision.

Le **notaire** accompagne, par ses conseils, la vie des familles – et aussi des sociétés – à chaque étape de leur évolution. Il authentifie les actes juridiques consacrant chacune de ces étapes pour en assurer la sécurité et la pérennité.

L'**huissier de justice**, par ses interventions officielles à plusieurs niveaux de la procédure judiciaire, constitue un chaînon indispensable à l'efficacité concrète de la justice.

Le **réviseur**, le **juriste d'entreprise**, l'**entrepreneur** facilitent, par leurs

connaissances en droit et leurs capacités à mener un projet, l'aboutissement d'ambitions économiques, en préservant le caractère équilibré et équitable.

À tous les niveaux de la vie publique, nationale ou internationale, des **juristes** apportent leur savoir toujours actualisé, leur indépendance d'esprit et leur attachement aux valeurs démocratiques, véhiculées par le droit, pour préserver l'égalité des citoyens, la sphère de leurs libertés et les conditions d'une juste solidarité.

Enfin, les **chercheurs en droit** apportent aux évolutions positives de notre société leurs analyses constructives, fondées sur des méthodes rigoureuses de traitement des sources et alimentées par leur imagination prospective.

Master en **CRIMINOLOGIE**

Le Master en criminologie a pour objectif de permettre à l'étudiant d'appréhender les divers aspects de la question criminelle (formes de criminalité, fonctionnement de la justice pénale, causes de la criminalisation, politiques de prévention, pratiques de traitement, etc.).

La complexité de cette question nécessite une formation pluridisciplinaire combinant les approches sociologique, psychologique et juridique.

Objectif des études

À l'issue de cette formation qui favorise **le développement des capacités critiques et d'analyse**, le criminologue sera en mesure d'intégrer professionnellement des domaines aussi variés que la police, la protection de la jeunesse, l'administration pénitentiaire, la défense sociale, le secteur associatif travaillant dans le domaine de la déviance (toxicomanie, prostitution...), les dispositifs locaux de prévention, l'exécution des peines, la sécurité privée, l'aide

aux victimes, etc. Le criminologue pourra également opter pour une carrière de chercheur dans un centre universitaire ou autre.

Cursus

Les études de criminologie durent deux ans et sont organisées uniquement en 2^e cycle (niveau Master).

Préalablement à cette orientation, le futur criminologue doit s'être constitué une solide **formation de base en 3 ans dans un Bachelier universitaire**, idéalement en sciences humaines.

Que ce soit la philosophie, les langues et littératures, l'histoire, les sciences politiques, les sciences humaines et sociales, le droit, les sciences psychologiques ou encore l'économie, la gestion ou la sociologie, les possibilités sont très variées. Les études de criminologie seront également accessibles à certains **Bacheliers diplômés par des hautes écoles** moyennant



LES DÉBOUCHÉS

Le Master en criminologie offre des débouchés dans des domaines très divers :

- › La police (locale et fédérale)
- › La protection de la jeunesse
- › L'administration pénitentiaire
- › La défense sociale (malades mentaux délinquants)
- › Le secteur associatif dans le domaine de la déviance (toxicomanie, prostitution, maltraitance, etc.)

- › Les politiques urbaines de prévention et de sécurité
- › L'aide aux victimes
- › La médiation et les mesures alternatives
- › La sécurité privée
- › Les administrations fédérales, régionales et communautaires (SPF Intérieur, Justice, etc.)
- › Les médias
- › Les centres de recherches et d'analyses (universitaires, de partis politiques, gouvernementaux, des polices...)

un programme complémentaire obligatoire allant de 15 à 45 crédits. Enfin, un accès au Master sur base d'une **valorisation des acquis de l'expérience** est également possible (selon les conditions d'accès).

En 1^{re} année de Master, le programme comprend un tronc commun de cours visant la compréhension du crime, du criminel et de la criminalité ainsi que l'étude de la réaction sociale au crime. Ces cours sont pour la plupart accompagnés de séances de travaux pratiques.

Outre la réalisation d'un stage et d'un mémoire, la 2^{de} année de Master offre de **nombreuses possibilités d'options** parmi des **cours spécialisés**.

Spécificités

Face à l'**importance des débats actuels sur les questions de délinquance**, les membres de l'École des sciences criminelles de l'ULB sont attentifs au développement d'un angle de réflexion critique, par ailleurs indispensable pour aborder un champ de connaissance qui comporte des dimensions éthiques incontournables.

La formation qu'organise l'École bénéficie de l'**encadrement scientifique riche et varié** des membres d'un centre de recherches dynamique.

Les cours criminologiques sont complétés par des **séances de travaux pratiques**, des **excursions** et des séminaires qui permettent, en **groupe restreint**, de confronter l'étudiant à des situations concrètes ou à des questions théoriques pointues.

Dans le cadre de son stage et de son mémoire, qui lui donnent la possibilité d'approfondir un domaine qui lui tient à cœur, l'étudiant pourra compter sur une supervision et un encadrement importants.

i

CAMPUS : Solbosch.

SECRÉTARIAT : Bâtiment H, niveau 1, avenue Paul Héger, 2.

HORAIRE : Le secrétariat est accessible sur rendez-vous auprès de Mme Alison Fernandes au 02 650 39 41 ou ma-criminologie@ulb.be.

PROGRAMME DE COURS :
www.ulb.be/fr/programme/ma-crim

Master de SPÉCIALISATION en DROIT FISCAL

Le Master de spécialisation en droit fiscal est un programme de spécialisation en fiscalité conçu spécialement pour les juristes, qui peut être suivi en horaire de jour ou en horaire décalé.

fiscal belge en vigueur ou sur des projets de lois modificatives.

Cursus

Le Master de spécialisation en droit fiscal s'efforce de développer, de mettre à jour et d'approfondir les cours généraux de droit inscrits au programme des Masters en droit: impôts sur les revenus (personnes physiques et sociétés), TVA, droits d'enregistrement et de succession, douanes et accises, taxes locales.

Ce Master est en Belgique le seul programme de spécialisation en fiscalité conçu spécialement pour les juristes. L'enseignement se donne à un petit groupe d'étudiants, selon des méthodes variées: exposés *ex cathedra*, études de cas, rédactions et discussions de travaux écrits, exercices pratiques, etc.

Objectif des études

Le Master de spécialisation en droit fiscal vise à développer, mettre à jour et approfondir les connaissances de base de droit fiscal acquises dans le Master en droit, et à fournir une méthode rigoureuse et efficace pour la pratique professionnelle du droit fiscal.

Au terme de sa formation, le titulaire de ce MAS aura des connaissances à jour et une bonne compréhension des principales branches du droit fiscal belge, y compris l'incidence du droit communautaire, et une bonne compréhension de la comptabilité. Il sera en mesure de conduire une



recherche en droit fiscal et de construire ou d'apprécier une argumentation juridique en matière fiscale comme il devra le faire s'il exerce, par la suite, la profession de conseiller fiscal indépendant, de juriste d'entreprise, de fonctionnaire d'une administration fiscale, d'avocat ou de magistrat. Il aura en outre des connaissances de base sur les aspects économiques et sociaux de la fiscalité et sur le fonctionnement des finances publiques.

Cette formation lui permettra également de porter un jugement critique sur le système

Atouts

Le juriste qui souhaite se spécialiser dans le domaine fiscal jouit d'un atout considérable par rapport aux autres diplômés (économistes, ingénieurs commerciaux, comptables): il a bénéficié d'une formation juridique générale, comportant non seulement des cours de base de droit fiscal, mais aussi des cours de droit des obligations et des contrats, de droit des sociétés, etc. Par le Master de spécialisation en droit

i

CAMPUS : Solbosch.
HORAIRE : en horaire de jour ou en horaire décalé.
DURÉE : un an, ou éventuellement réparti sur deux ans pour celles et ceux qui travaillent.
PROGRAMME DE COURS :
www.ulb.be/fr/programme/MS-DFIS

fiscal, le juriste augmente ses possibilités de trouver un emploi dans un grand nombre de secteurs.

Les **entreprises** prennent de plus en plus conscience que les problèmes fiscaux auxquels elles sont confrontées requièrent des juristes spécialisés. De même, les **firmes de conseils fiscaux** font de plus en plus appel à des juristes.

Au **barreau**, le droit fiscal est une branche indispensable du droit des affaires. La **magistrature** comporte des « substituts du procureur du Roi spécialisés en matière fiscale ». Ils sont compétents pour toutes les contestations relatives à l'application d'une loi d'impôt.

La formation peut être suivie en un an ou être allégée en partie sur deux années académiques (en vertu des critères définis par le Décret), en cours de jour ou en horaire décalé.

+

LES + DE LA FORMATION

- + Un programme de spécialisation en fiscalité conçu spécialement pour les juristes.
- + En horaire de jour ou en horaire décalé.
- + Approfondissement des différentes branches du droit fiscal sans négliger les aspects pratiques.
- + Enseignement en petit groupe d'étudiants selon des méthodes variées: études de cas, exposés *ex cathedra*, etc.

Master de SPÉCIALISATION en NOTARIAT

Le Master de spécialisation en notariat est indispensable pour l'accès à la profession. Cette formation est, au travers de ses programmes et de ses enseignements, organisée et conçue de manière essentiellement pratique.

Objectif des études

Le master de spécialisation en notariat vise principalement à délivrer aux étudiants le grade légal de licencié en notariat nécessaire pour accéder au stage et aux étapes ultérieures imposées à ceux qui veulent exercer la fonction de notaire, conformément à l'article 36, § 2 de la loi du 25 ventôse an XI contenant organisation du notariat.

Les cours dispensés ont pour objectif de donner aux étudiants une compétence spécifique et approfondie, dans toutes les matières juridiques qui concernent la fonction de notaire. Il s'agit de rappeler les bases théoriques indispensables à la maîtrise de ces matières et de compléter les connaissances des étudiants par l'étude des règles particulières qui n'ont pas été examinées dans les cours généraux. L'enseignement est orienté vers l'exercice pratique de cette profession, par l'examen de cas pratiques et par un apprentissage de la rédaction des actes. L'enseignement comprend également les règles relatives à l'organisation du notariat et à la comptabilité notariale. L'éventail très large des matières visées est susceptible d'intéresser aussi les étudiants qui désirent approfondir leurs connaissances en droit civil, en droit des sociétés, en droit fiscal et en droit administratif immobilier.

Cursus

L'enseignement couvre les domaines traditionnellement notariaux (droit patrimonial de la famille, actes les plus courants...) mais aussi le droit des affaires (droit des sociétés, gestion du patrimoine immobilier...) auquel la profession notariale est confrontée. L'internationalisation des relations juridiques n'est pas oubliée: le master comporte un cours spécifique de droit international privé.

Cette formation complémentaire comporte de nombreux aspects pratiques, tant par la diversité des activités professionnelles des titulaires des enseignements (notaires, avocats, professeurs accrédités dans diverses hautes écoles et universités...) qui

transmettent leurs expériences, que par les méthodes d'enseignement variées (séminaires, examens de cas, travaux au départ d'actes notariés ou judiciaires...). Le côté pratique est encore renforcé par l'organisation, en marge des enseignements, de colloques ou d'exposés confiés à des professionnels du monde notarial auxquels sont conviés les étudiants du Master de spécialisation.

Atouts

Cette formation en notariat offre beaucoup de flexibilité. Ainsi, l'étudiant aura la possibilité de se former en milieu professionnel (stages notariaux facultatifs en complément des enseignements du Master de spécialisation).

Il offre également la possibilité de poursuivre une activité professionnelle, indépendamment des cours car, d'une part, ceux-ci sont regroupés sur une partie de la semaine et, d'autre part, il est possible de répartir les enseignements sur deux années académiques. Les enseignants du Master recherchent et poursuivent ainsi tant l'exigence académique que le pragmatisme, attendus notamment par le monde notarial, bancaire ou financier.

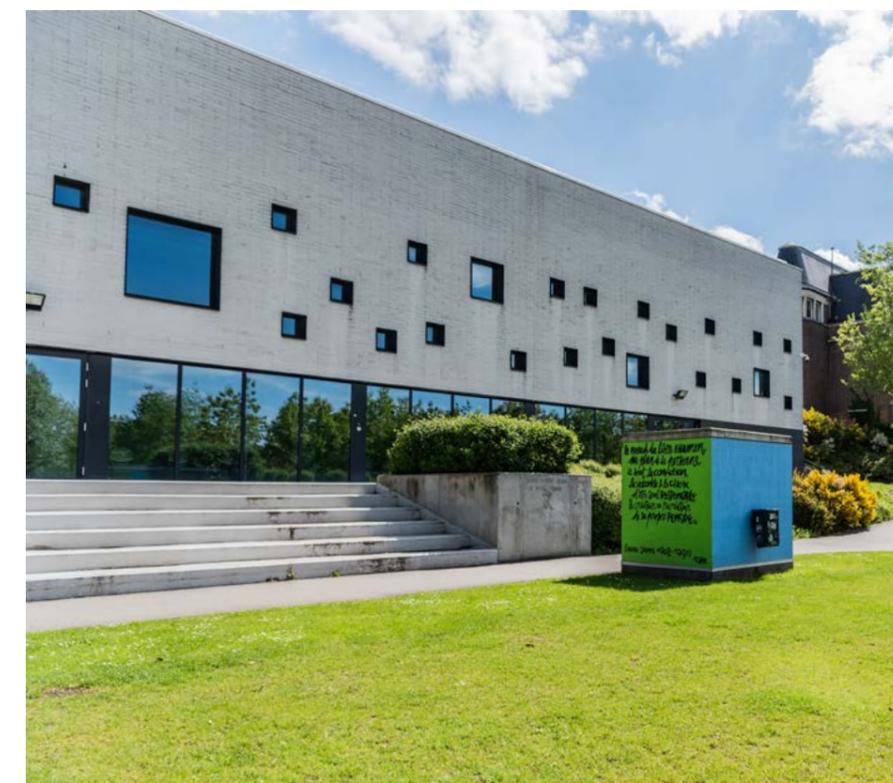
i

CAMPUS : Solbosch.
HORAIRE : en horaire de jour.
DURÉE : un an, ou éventuellement réparti sur deux ans pour celles et ceux qui travaillent.
PROGRAMME DE COURS :
www.ulb.be/fr/programme/MS-DNOT

+

LES + DE LA FORMATION

- + Indispensable pour l'accès à la profession de notaire.
- + Approfondissement et mise en pratique des enseignements déjà reçus.
- + Cours dispensés par des praticiens.
- + Méthodes d'enseignement variées.
- + Possibilité de stages en milieu professionnel.



Master de SPÉCIALISATION en DROIT SOCIAL

Le master de spécialisation en droit social ouvre à tous les lieux, nombreux, où se pratique le droit social: barreau, magistrature, fonction publique, organisations syndicales et patronales, entreprises, associations, université, etc.

temps d'aiguiser le goût de la recherche appliquée, sans jamais perdre de vue les finalités du droit dans l'évolution de la société.

Le programme s'organise autour d'une combinaison de cours magistraux et d'exercices pratiques, complétés par un travail de fin d'études (TFE). Il est constitué d'un tronc commun d'enseignements obligatoires et d'un portefeuille de cours couvrant tous les aspects du droit social parmi lesquels les étudiants doivent effectuer un choix. Les étudiants peuvent remplacer deux cours de leur programme par des enseignements équivalents à la VUB.

Atouts

Créé dans les années 1970, le Master de spécialisation en droit social de l'ULB est le seul programme de spécialisation en droit social à l'échelle de la Communauté française. Son équipe enseignante est constituée pour partie de professeurs et de chercheurs à temps plein et pour partie de praticiens engagés dans la magistrature, le barreau et les organisations syndicales.



CAMPUS : Solbosch.
HORAIRE : en horaire de jour.
DURÉE : un an.
PROGRAMME DE COURS :
www.ulb.be/fr/programme/MS-DSOC

L'auditoire est composé d'étudiants francophones comme d'étudiants néerlandophones. Grâce à la formation pointue qu'ils ont reçue, les diplômés du programme n'ont guère de peine à trouver rapidement des débouchés dans les différents métiers du droit social: professions judiciaires, mais aussi services publics, gestion des ressources humaines de grandes et moyennes entreprises, organisations patronales et syndicales, mutualités, secrétariats sociaux, etc.
L'obtention du master de spécialisation en droit social réduit la condition d'expérience professionnelle requise pour l'accès, par le biais de l'examen d'aptitude, aux fonctions de juge au tribunal du travail (de deux ans) et de membre de l'auditorat du travail (d'un an).

Objectifs des études

Le Master de spécialisation en droit social vise deux objectifs essentiels:

- › la maîtrise des connaissances et des modes de raisonnement essentiels dans tous les aspects du droit social;
- › la préparation à l'exercice d'un large éventail de professions en droit social.

Cursus

Toutes les dimensions du droit social – droit individuel et collectif du travail, droit de la sécurité sociale, droit pénal social, droit social du secteur public, droit social européen et international... – sont explorées. Il ne s'agit pas seulement de renforcer des connaissances, mais aussi de développer des savoir-faire pratiques et en même



LES + DE LA FORMATION

- + Seule formation de spécialisation en droit social de la Communauté française.
- + Système d'échange de cours avec la VUB.
- + Valorisation du cursus par une réduction de l'expérience professionnelle requise pour l'accès à la magistrature du travail.
- + Nombreux débouchés sur le marché de l'emploi.
- + Corps enseignant diversifié et dynamique.

Master de SPÉCIALISATION en DROIT INTERNATIONAL

Parce que vous avez touché au droit international et vous avez envie d'en connaître plus, parce que vous voulez suivre une formation extrêmement pointue en la matière et orientée directement vers des débouchés professionnels très concrets, ce Master de spécialisation est fait pour vous.

vos intérêts ou le profil que vous souhaitez acquérir.

La formation a l'avantage d'être délivrée au cœur de l'Europe et de ses nombreuses représentations internationales par une équipe pédagogique dynamique qui se distingue par son expérience académique et pratique (avocats devant la Cour internationale de Justice, conseillers de gouvernements, d'ambassades, d'organisations internationales, etc.).
Le droit international est enseigné de manière concrète, notamment par l'intermédiaire de *procès simulés* durant lesquels les connaissances et les talents des plaideurs seront mis à contribution. Les étudiants de l'ULB se distinguent d'ailleurs très régulièrement dans les phases interna-

Objectif des études

Le Master offre un enseignement permettant aux étudiants d'acquérir des connaissances approfondies dans le domaine du droit international, tout en développant leurs capacités d'approche critique et analytique. Dans ce cadre, ils sont initiés aux techniques d'argumentation juridique en droit international, oralement et par écrit, par le biais de participation à des procès simulés et la rédaction de travaux.

Cursus

Le Master de spécialisation en droit international s'adresse à des personnes déjà titulaires d'un diplôme de second cycle (type licence ou Master) équivalent à une formation totalisant au minimum 240 crédits. Traditionnellement, les étudiants présents dans ce Master sont des étudiants qui disposent d'un diplôme de second cycle en droit ou en sciences politiques.

Le programme est composé d'un groupe de cours obligatoires (20 crédits), d'un groupe de cours à option (25 crédits) permettant de se spécialiser dans un ou plusieurs domaines spécifiques du droit international public (en particulier *Sécurité et conflits* et *Droits de la personne*).

Le Master donne lieu à la rédaction et la présentation d'un travail de fin d'étude (TFE, 15 crédits).

Les cours sont donnés en français et en anglais. Il est donc exigé une connaissance active de l'une de ces deux langues, et passive de l'autre.

Atouts

Vous intégrerez un groupe composé de **35 étudiants au maximum** ce qui vous garantira un encadrement et une convivialité uniques.

Vous pourrez choisir les sujets sur lesquels porteront plus de la moitié de vos crédits (cours et travaux compris) ce qui vous permettra de moduler votre programme selon



CAMPUS : Solbosch.
HORAIRE : en horaire de jour.
DURÉE : un an (possibilité d'allègement sous conditions).
PROGRAMME DE COURS :
www.ulb.be/fr/programme/MS-DINT

De plus amples informations peuvent être obtenues en consultant l'adresse internet : <http://cdi.ulb.be>, menu "LL.M – MASTER".
Il est également possible de recevoir des précisions auprès de M. Vaïos Koutroulis (vaïos.koutroulis@ulb.be)



LES + DE LA FORMATION

- + Une formation approfondie en droit international donnée en français et en anglais.
- + Un très large choix de cours à option.
- + Des cours donnés sous forme de séminaires en groupe restreint.
- + La participation à des concours de plaidoirie internationaux.
- + Un corps enseignant dynamique et expérimenté.

tionales de ces concours, en particulier les concours Charles Rousseau (droit international général), Jean Pictet (droit international humanitaire) et ICC Moot Court Competition (droit pénal international, en anglais).

La formation délivrée par le Master en droit international offre de nombreux débouchés dans des secteurs divers. Les anciens étudiants ont ainsi poursuivi leur parcours professionnel au sein des **cours et tribunaux internationaux** (CJ, TPIR, Cour Africaine des droits de l'Homme, Cour pénale internationale...), du **barreau**, d'**ONG internationales et locales** (CICR, Greenpeace, Amnesty International, Human Rights First, Handicap International...), de la **diplomatie**, de l'**administration**, des **universités**, etc.

Master de SPÉCIALISATION en DROIT EUROPÉEN

Le Master de spécialisation en droit européen s'adresse aux étudiants qui souhaitent développer une expertise reconnue en droit de l'Union européenne, et profiter de la localisation exceptionnelle qu'offre l'ULB à cet égard. Ce Master est organisé par la Faculté de Droit et de Criminologie avec le label de l'Institut d'études européennes.

du droit de la concurrence et du droit du marché intérieur). Les étudiants auront, en outre, la possibilité d'axer leur cursus sur un domaine de pointe du droit européen en choisissant des cours à option, couvrant des domaines variés tels que le droit économique européen; l'espace de liberté, de sécurité et de justice ou certaines politiques européennes (environnement, médias, etc.). Enfin, les étudiants devront rédiger un travail de fin d'études sous l'une des trois formes suivantes :

- > **TFE « recherche »** sur un sujet relatif au droit européen;
- > **TFE professionnalisant** combiné à un stage;
- > **TFE sous forme de participation à un concours de plaidoirie** (European Law Moot Court Competition).

Objectif des études

Le LL.M en droit européen s'adresse aux étudiants qui souhaitent développer une expertise reconnue en droit de l'UE, et profiter de la localisation exceptionnelle qu'offre l'ULB à cet égard.

Le cursus forme les étudiants au droit européen, et leur permet d'acquérir les connaissances théoriques nécessaires afin d'anticiper l'évolution, durant leurs carrières professionnelles, d'un droit en constante mutation. Pour satisfaire à cette exigence, le corps académique est composé de spécialistes de divers horizons juridiques et professionnels: chercheurs, avocats, membres des institutions européennes (Commission européenne, Cour de justice de l'Union européenne, etc.).



L'enseignement et les **activités extra-curriculaires** proposés s'appuient sur les **recherches** menées au sein du **Centre de droit européen** et de l'Institut d'études européennes analysant l'UE comme système constitutionnel; comme espace de liberté, de sécurité et de justice; comme espace de régulation économique et sociale; ou comme acteur sur la scène internationale. Les étudiant-e-s peuvent régulièrement assister à des conférences, récurrentes ou *ad hoc*, ce qui leur permet de se familiariser avec les développements les plus récents.

Cursus

Le cursus du Master comprend un tronc commun (droit constitutionnel européen, protection juridictionnelle, UE et droits fondamentaux, droit des relations extérieures de l'Union européenne, ainsi que les bases

i

CAMPUS : Solbosch.
HORAIRE : de jour.
LANGUE : français/anglais.
DURÉE : un an.
E-MAIL : Françoise Vanden Broeck (francoise.vanden.broeck@ulb.be)
PROGRAMME DE COURS :
www.ulb.be/fr/programme/MS-DREU

Au sortir de leur Master de spécialisation en droit européen, les étudiants sont prêts à accéder à une large palette d'emplois liés au droit et à la construction européenne. Ainsi, le Master compte parmi ses diplômés des fonctions aussi diverses que : juge au

Tribunal de l'Union européenne, référendaire près la Cour de Justice, administrateurs au sein des institutions européennes, internationales ou nationales, avocats intervenants dans différentes branches du droit de l'Union, responsables dans des ONGs ou des groupes d'intérêts ou encore enseignants chercheurs en droit européen.

Le Master de spécialisation en droit européen est bilingue. Les cours sont dispensés dans l'une des deux langues suivantes : le français ou l'anglais. C'est pourquoi le Master requiert une connaissance active

de l'une des deux langues, et passive de l'autre.

+

LES + DE LA FORMATION

- + Formation d'excellence au droit européen.
- + Enseignements spécialisés dispensés par des praticiens et des universitaires.
- + Approche interactive et pratique du droit de l'Union européenne.
- + Formation en français et en anglais.

Atouts

Afin de former des juristes complets en droit de l'Union, le Master de spécialisation en droit européen (LL.M en droit européen) profite de sa localisation privilégiée pour réunir, dans le corps enseignant, des praticiens et des professeurs de premier plan. Au sein d'une **promotion internationale**, les étudiants pourront donc analyser les développements les plus récents en droit de l'Union, tout en appréciant l'évolution de ce dernier au regard de leurs systèmes nationaux.

Pour ce faire, le Master repose sur une approche interactive de l'enseignement pendant les cours, sous forme de simulations de négociation ou de procès pour permettre aux étudiants de mettre directement en pratique les connaissances acquises.

Master de SPÉCIALISATION APPROCHE INTERDISCIPLINAIRE DES DROITS DE L'ENFANT

Le cursus s'adresse aux étudiants désireux de pouvoir compléter leur formation de deuxième cycle par une spécialisation interdisciplinaire dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse avant de s'engager sur le terrain professionnel. Il s'adresse aussi aux divers acteurs œuvrant dans les secteurs de l'aide à la jeunesse, l'enseignement, la petite enfance, la justice, la santé mentale, la police, l'accueil des demandeurs d'asile, l'aide sociale...

Loi de constituer un enjeu uniquement juridique, les droits de l'enfant intéressent des disciplines variées et sont appelés à être mis en œuvre par de multiples acteurs dans des secteurs très divers.

Objectifs des études

Phénomène récent, la notion de droits de l'enfant est, depuis un demi-siècle, présente dans les discours et les pratiques des intervenants travaillant avec des enfants qu'ils soient enseignants, éducateurs, assistants sociaux, pédagogues, psychologues, magistrats, etc. Dans le courant des années quatre-vingt, ces droits ont été reconnus officiellement et ont été traduits dans des textes fondamentaux (Convention des droits de l'enfant, Constitution...).

L'objectif de ce Master est d'offrir une formation approfondie ayant pour objet une approche interdisciplinaire des questions complexes touchant aux droits de l'enfant

et à la place de ce dernier au cœur de la société. Si les droits de l'enfant posent de nombreuses questions d'ordre juridique (reconnaissance, garantie, protection...), l'approche de ces droits doit être repensée et questionnée à l'aide des connaissances produites en sciences humaines et sociales à propos des enfants, des adolescents et des jeunes.

Prenant appui sur ces connaissances croisées, l'étudiant pourra comprendre et réfléchir les « situations problèmes » qui concernent les enfants et contribuer à l'élaboration de réponses et d'actions concrètes et contextualisées.

Cursus

Le programme est composé d'un groupe de 6 nouvelles unités d'enseignement interdisciplinaire obligatoires (35 crédits) et d'un groupe de cours et d'activités permettant de se spécialiser dans un domaine ou une approche des droits de l'enfant (10 crédits pour les cours optionnels et 15 crédits pour la rédaction et la présentation d'un mémoire). Chacune des unités d'enseignement obligatoires est conçue par des groupes d'enseignants qui relèvent de diverses disciplines en dialogue : histoire et philosophie des droits de l'enfant, droits et sociologie des enfants, regards cliniques et juridiques sur l'enfant et ses environnements, droits de l'enfant et nouvelles technologies, droits de l'enfant et anthropocène, droits de l'enfant et médias...

i

CAMPUS : Solbosch et USaint-Louis.
HORAIRE : en horaire adapté.
DURÉE : un an.
PROGRAMME DE COURS :
www.ulb.be/fr/programme/MS-DENF

Atouts

Vous bénéficiez d'un programme interdisciplinaire centré sur l'analyse des enjeux de la modernité pour les enfants et le déploiement des droits de l'enfant.

Chacun des cours du tronc commun obligatoires est conçu et dispensé par des groupes d'enseignants veillant à croiser les regards disciplinaires.

L'ensemble des unités d'enseignement du tronc commun est localisé au cœur de Bruxelles (ULB ou Université Saint-Louis) avec un choix de cours optionnels possible aussi à Namur (UNamur), Louvain-la-Neuve (UCLouvain) et Liège (ULiège). Par ailleurs, l'horaire des cours obligatoire est aménagé en fin d'après-midi ou en début de soirée.

Le master s'inscrit aussi dans une dimension internationale ouverte aux questions spécifiques que posent la reconnaissance et la mise en œuvre des droits de l'enfant dans des contextes sociaux et culturels différents ainsi que dans le contexte migratoire actuel.

+

LES + DE LA FORMATION

- + Nouveau programme.
- + Horaire de cours adapté aux professionnels.
- + Cours du tronc commun à Bruxelles.
- + Cours optionnels possibles à Namur, Louvain-la-Neuve et Liège.
- + Codiplomation des cinq universités de la FWB.



Le DOCTORAT en SCIENCES JURIDIQUES

Le doctorat en sciences juridiques est le diplôme ultime. Cette formation est accessible aux étudiants qui, après avoir brillamment réussi leurs études de premier et deuxième cycles, sont désireux d'étudier, de manière approfondie, une question juridique demeurée obscure ou inexplorée.

Objectif des études

Durant quatre années — voire plus si les études doctorales se conjuguent avec une autre activité professionnelle (ce qui peut constituer un enrichissement appréciable pour une thèse portant sur un sujet de droit positif), le doctorant se livre, sous la supervision d'un promoteur et d'un comité d'accompagnement, à des recherches intenses et approfondies.

En parallèle, le doctorant suivra une formation à la recherche. Cette formation, qui aboutit à l'obtention du certificat de formation à la recherche (C.F.R.), consiste en la rédaction et la soutenance d'un mémoire sur un sujet lié à la thématique de la recherche doctorale à présenter généralement à l'issue de la première année (épreuve Intermédiaire), ainsi qu'en un certain nombre d'activités scientifiques et, si la commission facultaire des doctorats en sciences juridiques l'a jugé opportun, en la présentation de certains examens afférents à des enseignements en rapport avec l'objet de la thèse.

Au terme de ses recherches, le doctorant développera une démonstration scientifique, personnelle et inédite, proposant une solution au problème étudié. Il l'exposera et la défendra, dans un premier temps, lors d'une soutenance

privée, puis, s'il y est déclaré admissible, lors d'une soutenance publique. À l'issue de ces soutenance, le jury de doctorat décide de l'octroi du titre de docteur en sciences juridiques. Le diplôme est délivré sans mention. Il est accompagné d'un rapport de soutenance.

Le diplôme de docteur en sciences juridiques est une **condition de nomination à titre définitif dans le corps académique de la Faculté**. En dehors de l'université, à ce jour, il ne constitue pas un préalable nécessaire à l'exercice d'une profession juridique, mais il est la marque incontestable de la reconnaissance à son titulaire d'éminentes qualités de rigueur scientifique, de créativité juridique et de connaissance approfondie d'un domaine du droit.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :
doctorat.recherche.droit.crim@ulb.be



Le DOCTORAT en CRIMINOLOGIE

Le doctorat en criminologie fait partie du domaine de la recherche scientifique. Il est accessible aux étudiants qui, après avoir terminé un cursus de master en criminologie où ils se sont distingués, souhaitent réaliser une thèse. Celle-ci consiste en une contribution originale à la criminologie et sa réalisation s'étend sur plusieurs années.

Le sujet de la thèse est choisi librement par le candidat pourvu qu'il soit rattaché à une discipline criminologique.

Objectif des études

Concrètement, durant en moyenne quatre à six ans, le doctorant se livre sous la supervision d'un promoteur et avec le soutien d'un comité d'accompagnement à des recherches approfondies sur un sujet encore inexploré, recherches qui devront aboutir à la rédaction d'un écrit inédit de maximum 450 pages.

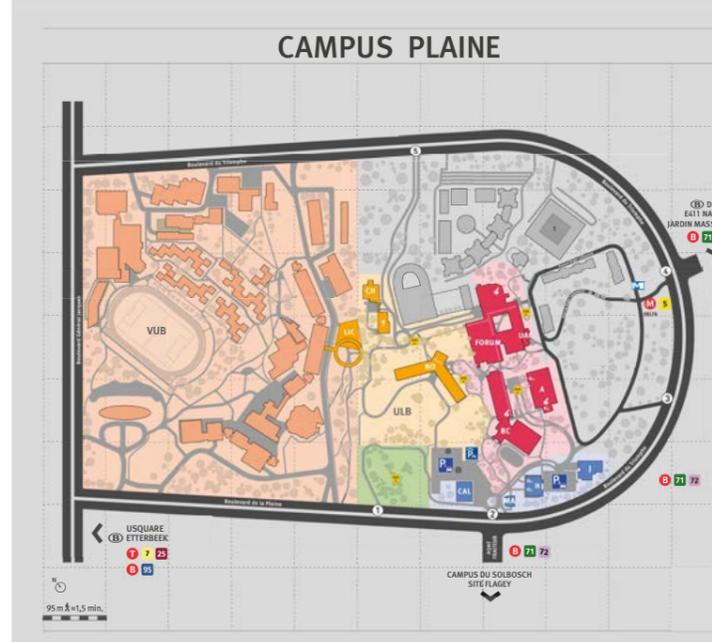
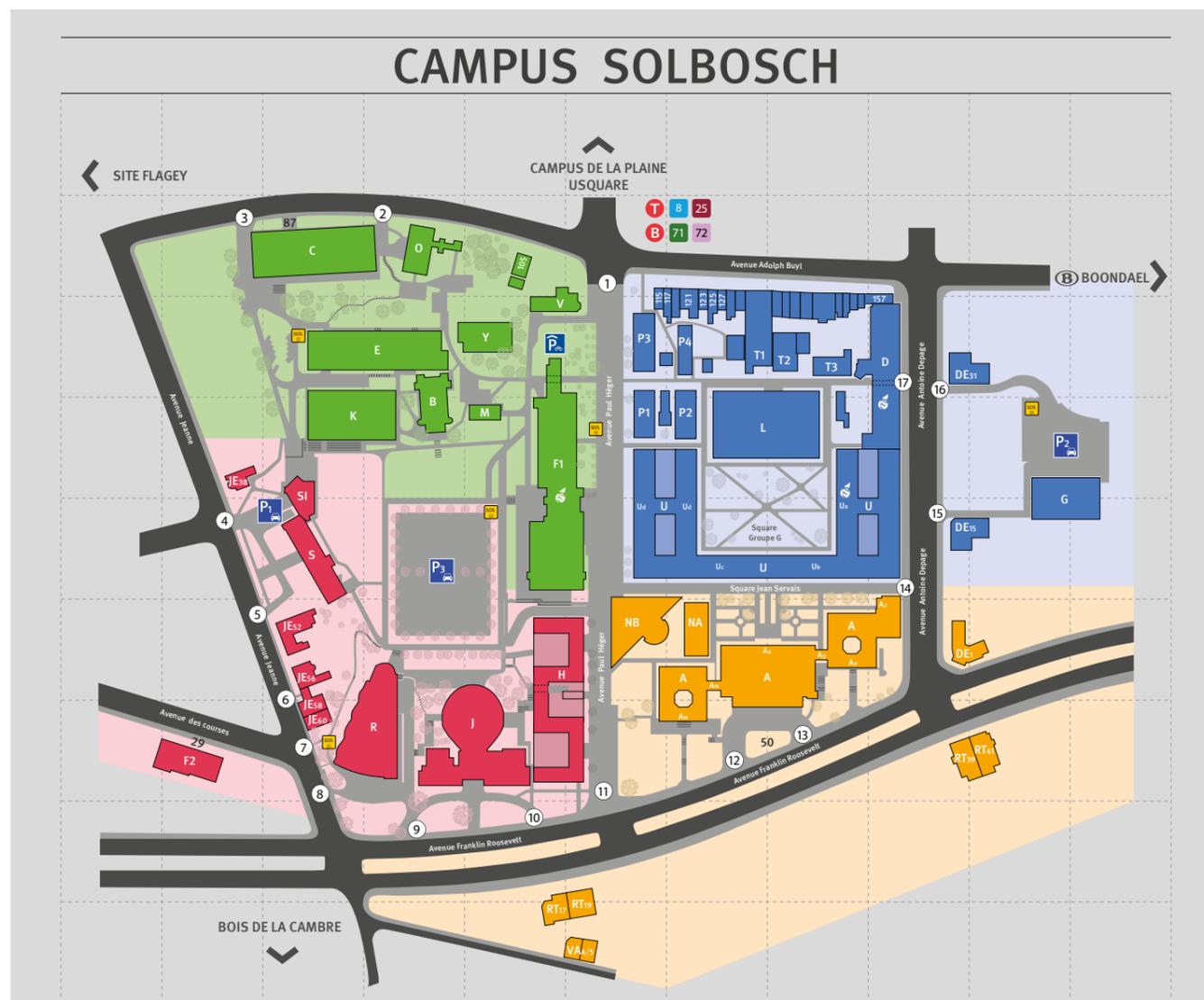
Ce travail de recherche combine généralement des moments de récolte de données empiriques sur le terrain et des moments d'analyse et de rédaction qui peuvent s'effectuer au sein de l'équipe du Centre de recherches *Pénalité, sécurité & déviances* qui constitue un lieu d'apprentissage professionnel dynamique. Tout au long de son parcours, le doctorant suivra une formation scientifique de haut niveau établie par le comité d'accompagnement et valorisée à concurrence de 60 crédits. Ce programme conçu en fonction du profil du candidat et des besoins de la recherche comprend des activités telles que la participation à des séminaires de l'école doctorale thématique, la participation à des colloques, la rédaction d'articles scientifiques, les séjours de recherche à l'étranger, etc. Aux termes de ses recherches, le doctorant devra, lors d'une soutenance privée, exposer et défendre ses travaux devant un jury de doctorat composé de spécialistes reconnus.

Ensuite, s'il est déclaré admissible, il devra, lors d'une soutenance publique, mettre en évidence les qualités de son travail et ses capacités de vulgarisation scientifique.

Le diplôme de docteur en criminologie est une **condition de nomination à titre définitif dans le corps académique de la Faculté** et est la marque incontestable de la reconnaissance à son titulaire de grandes capacités de rigueur et de créativité scientifique qui pourront être valorisées dans des secteurs non universitaires.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :
doctorat.recherche.droit.crim@ulb.be

Plans des campus





41
bacheliers



180
masters



40000
étudiants et étudiantes



BRUXELLOISE ? NON PEUT-ÊTRE !



UNIVERSITÉ
LIBRE
DE BRUXELLES

- ▲ UN ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ
- ▲ L'EXCELLENCE DE SA RECHERCHE
- ▲ LIBRE, CIVIQUE ET ENGAGÉE
- ▲ AU CŒUR DE L'EUROPE

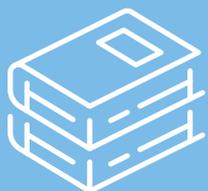
H.U.B

L'Hôpital
Universitaire
de Bruxelles



12

facultés



Contact:

InfOR-études

Information, orientation et relations
avec l'enseignement secondaire et supérieur
✉ infor-etudes@ulb.be

ulb.be



Un enseignement
nourri par
la recherche



32%
d'étudiants
internationaux

